

MÉMENTO SUR LES JOURS FÉRIÉS LÉGAUX 2025 ET LEUR RÉCUPÉRATION

Jours fériés légaux 2025

Mercredi le 1^{er} janvier 2025, Nouvel An
Lundi le 21 avril 2025, Lundi de Pâques
Jeudi le 1^{er} mai 2025, Fête du Travail
Vendredi le 9 mai 2025, Journée de l'Europe
Jeudi le 29 mai 2025, Ascension
Lundi le 9 juin 2025, Lundi de Pentecôte
Lundi le 23 juin 2025, Fête Nationale
Vendredi le 15 août 2025, Assomption
Samedi le 1^{er} novembre 2025, Toussaint
Jeudi le 25 décembre 2025, Noël
Vendredi le 26 décembre 2025, St Etienne

Les règles relatives aux jours fériés légaux sont précisées à l'Article 9. *Organisation du temps de travail, A.2. La durée de travail semi-nette annuelle*, dernier alinéa, de la convention collective de travail pour les salariés du secteur d'aide et de soins et du secteur social, qui stipule :
Les parties signataires conviennent que les jours fériés légaux tombant sur un samedi ou un dimanche seront convertis en jours de congé compensatoire. La procédure de demande et d'octroi est identique à celle en matière de congé de récréation.

En 2025, 1 jour férié légal tombe sur un samedi : le samedi 1^{er} novembre 2025, Toussaint.

Novembre 2025